

EIRL Arnaud BROUARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Association

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES

21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES

Association

Siège social : 21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur une incertitude significative liée aux éléments suivants :

- La mise sous tutelle du département de la Charente par la Chambre Régionale des Comptes, intervenue le 7 mai dernier, n'a pas permis à ce jour l'adoption du budget départemental.
- Cette situation empêche, en l'état, la signature de la convention portant sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement et d'une subvention d'investissement au profit de CHARENTES TOURISME pour l'exercice 2025.

Cette incertitude est de nature à remettre en question la continuité d'exploitation de l'organisme.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROYAN, le 6 juin 2025

EIRL ARNAUD BROUARD

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Arnaud Brouard', is written over the printed name and title. The signature is fluid and cursive, with a long vertical stroke extending downwards.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)		31/12/2023 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
<i>Frais d'établissement</i>						
<i>Frais de recherche et de développement</i>						
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>						
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>						
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 303 153,02	- 1 153 843,86	149 309,16	159 407,78	- 10 098,62	- 6,34
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>						
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>						
Immobilisations corporelles						
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>						
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	59 517,25	- 58 347,25	1 170,00	1 770,00	- 600,00	- 33,90
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	535 859,45	- 477 051,00	58 808,45	81 309,46	- 22 501,01	- 27,67
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				3 861,60	- 3 861,60	- 100,00
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>						
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>						
Immobilisations financières						
<i>Participations et Créances rattachées</i>	5 000,00	- 5 000,00				
<i>Autres titres immobilisés</i>						
<i>Prêts</i>						
<i>Autres immobilisations financières</i>	119,99		119,99	119,99		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	1 903 649,71	- 1 694 242,11	209 407,60	246 468,83	- 37 061,23	- 15,04
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
<i>Stocks et en-cours</i>	17 541,07		17 541,07	4 370,08	13 170,99	301,39
Avances et acomptes versés sur commandes						
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	60 526,50		60 526,50	51 818,60	8 707,90	16,80
Créances						
<i>Bénéficiaires et comptes rattachés</i>	382 045,86		382 045,86	423 742,37	- 41 696,51	- 9,84
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>						
<i>Autres</i>	54 567,83		54 567,83	1 036 010,79	- 981 442,96	- 94,73
Valeurs mobilières de placement						
<i>Valeurs mobilières de placement</i>						
Instruments de trésorerie						
<i>Instruments de trésorerie</i>						
Disponibilités						
<i>Disponibilités</i>	2 228 696,57		2 228 696,57	2 141 087,60	87 608,97	4,09
Charges constatées d'avance						
<i>Charges constatées d'avance</i>	229 557,00		229 557,00	121 008,81	108 548,19	89,70
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 972 934,83		2 972 934,83	3 778 038,25	- 805 103,42	- 21,31
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>						
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>						
<i>Ecart de conversion actif (V)</i>						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 876 584,54	- 1 694 242,11	3 182 342,43	4 024 507,08	- 842 164,65	- 20,93

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>	156 770,39	156 770,39
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Écarts de réévaluation		
<i>Écarts de réévaluation</i>		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	112 881,15	112 881,15
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	689 664,82	689 664,82
<i>Autres</i>		
Report à nouveau		
<i>Report à nouveau</i>	92 378,93	157 014,65
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	4 951,02	- 64 635,72
Situation nette (sous total)	1 056 646,31	1 051 695,29
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	84 783,50	109 291,23
<i>Provisions réglementées</i>		
Total Fonds Propres (I)	1 141 429,81	1 160 986,52
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>		
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)		
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	645 351,00	598 847,00
Total Provisions (III)	645 351,00	598 847,00
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes</i>		
<i>Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés</i>	318 353,65	1 255 059,73
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	551 810,25	579 383,98
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	73 114,13	51 128,95
<i>Produits constatés d'avance</i>	452 283,59	379 100,90
TOTAL DETTES (IV)	1 395 561,62	2 264 673,56
<i>Écarts de conversion Passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 182 342,43	4 024 507,08



Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Cotisations</i>				
Ventes de biens et services				
<i>Ventes de biens</i>	4 915,18	3 877,69	1 037,49	26,76
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
<i>Ventes de prestations de service</i>	181 390,56	212 963,61	- 31 573,05	- 14,83
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	4 705 311,74	4 809 429,54	- 104 117,80	- 2,16
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>				
Ressources liées à la générosité du public				
<i>Dons manuels</i>				
<i>Mécénats</i>				
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>				
<i>Contributions financières</i>	19 776,56	14 843,64	4 932,92	33,23
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	79 211,43	91 468,87	- 12 257,44	- 13,40
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>				
<i>Autres produits</i>	1 420 424,28	1 302 042,84	118 381,44	9,09
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 411 029,75	6 434 626,19	- 23 596,44	- 0,37
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	2 904,72	4 712,40	- 1 807,68	- 38,36
<i>Variation de stock</i>	- 13 170,99	2 378,20	- 15 549,19	- 653,82
<i>Autres achats et charges externes (1) (2)</i>	2 392 798,20	2 441 709,15	- 48 910,95	- 2,00
<i>Aides financières</i>				
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	254 542,46	264 946,73	- 10 404,27	- 3,93
<i>Salaires et traitements</i>	2 561 179,94	2 575 868,20	- 14 688,26	- 0,57
<i>Charges sociales</i>	972 913,49	964 057,66	8 855,83	0,92
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	130 534,68	154 915,36	- 24 380,68	- 15,74
<i>Dotations aux provisions</i>	54 334,00	25 677,00	28 657,00	111,61
<i>Reports en fonds dédiés</i>				
<i>Autres charges</i>	180 980,38	174 770,34	6 210,04	3,55
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 537 016,88	6 609 035,04	- 72 018,16	- 1,09
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 125 987,13	- 174 408,85	48 421,72	- 27,76
PRODUITS FINANCIERS				
<i>De participation</i>				
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>				
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	62 872,80	63 760,93	- 888,13	- 1,39
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	62 872,80	63 760,93	- 888,13	- 1,39
CHARGES FINANCIÈRES				
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	218,35	3,14	215,21	6 853,82
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	218,35	3,14	215,21	6 853,82
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	62 654,45	63 757,79	- 1 103,34	- 1,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 63 332,68	- 110 651,06	47 318,38	- 42,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	7 122,46	- 18,90	7 141,36	- 37 784,97
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	64 657,73	60 736,38	3 921,35	6,46
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	71 780,19	60 717,48	11 062,71	18,22
CHARGES EXCEPTIONNELLES				

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	3 496,49	3 134,51	361,98	11,55
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		11 567,63	- 11 567,63	- 100,00
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 496,49	14 702,14	- 11 205,65	- 76,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	68 283,70	46 015,34	22 268,36	48,39
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>				
Total des produits (I + III + V)	6 545 682,74	6 559 104,60	- 13 421,86	- 0,20
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	6 540 731,72	6 623 740,32	- 83 008,60	- 1,25
EXCEDENT	4 951,02		4 951,02	
DEFICIT		- 64 635,72	64 635,72	- 100,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Dons en nature</i>				
<i>Prestations en nature</i>	120 605,00	119 399,00	1 206,00	1,01
<i>Bénévolat</i>				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	120 605,00	119 399,00	1 206,00	1,01
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<i>Secours en nature</i>				
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	93 905,00	93 899,00	6,00	0,01
<i>Prestations en nature</i>	26 700,00	25 500,00	1 200,00	4,71
<i>Personnel bénévole</i>				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	120 605,00	119 399,00	1 206,00	1,01

(1) Redevances de crédit-bail mobilier

(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 3182342.43 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 4951.02 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le Comité Départemental du Tourisme des Charentes, conformément à la loi, participe, à l'initiative des Conseils Départementaux de la Charente et de la Charente-Maritime, à la préparation et à la mise en œuvre de la politique touristique des deux Départements, ainsi que la mise en valeur et leur promotion touristique par l'utilisation de tous moyens.

Faits caractéristiques

Passage en association à mission par AGE (modification statutaire 24 juin 2024)

La raison d'être est donc de " Relever avec créativité et coopération les défis des transitions pour incarner et impulser un tourisme positif et équilibré"

Faits caractéristiques d'importance significative

Suite à la reprise du fichier FEC 2023 du logiciel du précédent expert comptable , il ressort une disparité sur entre le total du bilan actif et passif de la plaquette au 31/12/2023 et le comparatif du total bilan actif et passif au 31/12/2023 de la présente plaquette arrêtée au 31/12/2024.

Cette disparité porte sur les comptes présents ci dessous , sur lesquels une écriture extracomptable à due être opérée lors de l'établissement des comptes annuels au 31/12/2023 , n'apparaissant pas la reprise du FEC 2023 transmis.

	solde plaquette fimeco au 31/12/2023	solde comparatif 2023 bakertilly	ecart
cpte 411000 Clients	36 274,60	37 510,89	-1 236,29
cpte 411100 Adhérents	9 244,00	9 688,00	-444,00
cpte 467500 JM Carrosserie	0,00	400,00	-400,00
cpte 437037 Mutuelle Entraïn	13 627,54	29 053,40	-15 425,86
	total ecart des cptes 411+4111+4675+437037		-17 506,15
total bilan	4 007 000,93	4 024 507,08	-17 506,15

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Autres immobilisations incorporelles : de 12 mois à 10 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 3 ans à 5 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 12 mois à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Au 31/12/2024, engagement de retraite s'élève à 645 351 €

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes de bilan

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
<i>Frais d'établissement</i>							
<i>Frais de recherche et de développement</i>							
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>							
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>							
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1 232 909,22		67 822,20	3 861,60	1 440,00	1 303 153,02	
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>							
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>							
Sous-total	1 232 909,22		67 822,20	3 861,60	1 440,00	1 303 153,02	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions sur sol propre</i>							
<i>Constructions sur sol d'autrui</i>							
<i>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>	59 517,25					59 517,25	
<i>Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers</i>	25 877,23					25 877,23	
<i>Autres imm. Corp. Matériel de transport</i>	11 863,70					11 863,70	
<i>Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique</i>	351 239,21		24 725,83		6 056,42	369 908,62	
<i>Autres imm. Corp. Mobilier</i>	122 976,70		7 776,00		2 542,80	128 209,90	
<i>Autres imm. Corp. Divers</i>							
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	3 861,60			- 3 861,60			
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>							
Sous-total	575 335,69		32 501,83	- 3 861,60	8 599,22	595 376,70	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	5 000,00					5 000,00	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts</i>							
<i>Autres immobilisations financières</i>	119,99					119,99	
Sous-total	5 119,99					5 119,99	
Total	1 813 364,90		100 324,03		10 039,22	1 903 649,71	

Notes relatives aux postes du bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS					
Réévaluations					
Acquisitions	67 822,20	32 501,83			100 324,03
Apports					
Créations					
Virements de l'actif circulant					
Virements de poste à poste	3 861,60				3 861,60
Sous-total	71 683,80	32 501,83			104 185,63
VENTILATION DES DIMINUTIONS					
Virements de poste à poste		- 3 861,60			- 3 861,60
Cessions	1 440,00	8 599,22			10 039,22
Mises hors service					
Scissions					
Virements vers l'actif circulant					
Sous-total	1 440,00	4 737,62			6 177,62

Notes relatives aux postes du bilan

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usu fruit				
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 073 501,44	80 342,42		1 153 843,86
Sous-total	1 073 501,44	80 342,42		1 153 843,86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	57 747,25	600,00		58 347,25
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers	28 728,33	4 807,23		33 535,56
Autres imm. Corp. Matériel de transport	11 863,70			11 863,70
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	276 242,83	41 727,89	2 542,80	315 427,92
Autres imm. Corp. Mobilier	113 812,52	3 057,14	645,84	116 223,82
Autres imm. Corp. Divers				
Sous-total	488 394,63	50 192,26	3 188,64	535 398,25
Total	1 561 896,07	130 534,68	3 188,64	1 689 242,11

Notes relatives aux postes du bilan**Actif circulant**

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	119,99	119,99	
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	119,99	119,99	
ACTIF CIRCULANT	726 697,19	726 697,19	
<i>Créances bénéficiaires et comptes rattachés</i>	382 045,86	382 045,86	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	20 461,65	20 461,65	
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	10 933,79	10 933,79	
État et autres collectivités publiques	2 161,08	2 161,08	
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>TVA</i>	2 161,08	2 161,08	
<i>Autres impôts et taxes versements</i>			
<i>Divers</i>			
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	81 537,81	81 537,81	
<i>Charges constatées d'avance</i>	229 557,00	229 557,00	
Total	726 817,18	726 817,18	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice :-

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N- 1	Variation Euros	Variation %
<i>Bénéficiaires</i>	1 757,53	45 102,33	- 43 344,80	- 96,10
<i>Produits à recevoir - Divers</i>	80 461,04	1 002 161,39	- 921 700,35	- 91,97
Total	82 218,57	1 047 263,72	- 965 045,15	- 92,15

Notes relatives aux postes du bilan**Dépréciations des actifs**

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant fin d'exercice
<i>Dépréciations des immobilisations incorporelles</i>				
<i>Dépréciations des immobilisations corporelles</i>				
<i>Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations</i>				
<i>Dépréciation sur titres mis en équivalence</i>				
<i>Dépréciation sur titres de participation</i>	5 000,00			5 000,00
<i>Dépréciations des autres immobilisations financières</i>				
<i>Dépréciations des stocks</i>				
<i>Dépréciations des créances usagers</i>				
<i>Dépréciations des valeurs mobilières de placements</i>				
<i>Autres provisions pour dépréciation</i>				
Total	5 000,00			5 000,00

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	156 770,39				156 770,39
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Écarts de réévaluation</i>					
<i>Réserves</i>	802 545,97				802 545,97
<i>Report à nouveau</i>	157 014,65	- 64 635,72			92 378,93
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	- 64 635,72	64 635,72	4 951,02		4 951,02
Situation nette (sous total)	1 051 695,29		4 951,02		1 056 646,31
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>	109 291,23		40 000,00	64 507,73	84 783,50
<i>Provisions réglementées</i>					
Total	1 160 986,52		44 951,02	64 507,73	1 141 429,81

Tableau des subventions d'investissement

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL Montant nominal	184 668,52	40 000,00		224 668,52
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	- 75 377,29	64 507,73		- 139 885,02

Provisions**Provisions pour charges**

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
<i>Charges sur legs ou donations</i>					
<i>Pour pensions et obligations similaires</i>	598 847,00	54 334,00	7 830,00		645 351,00
<i>Pour restructuration</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)</i>					
<i>Pour gros entretiens ou grandes visites</i>					
<i>Autres provisions pour charges</i>					
Total	598 847,00	54 334,00	7 830,00		645 351,00

Au 31/12/2024, les provisions IFC sont les suivantes :

- Entité CT (La Rochelle / Angouleme) : dotation IFC de 54 334 €
- Entité VDS (Val De Saintonge) : reprise IFC de 7 830 €

Ventilation des dotations et reprises

	Exercice N	Exercice N-1
Exploitation		
<i>Dotations d'exploitation</i>	54 334,00	25 677,00
<i>Reprises d'exploitation</i>	7 830,00	25 128,00
Total Exploitation	- 46 504,00	- 549,00
Financier		
<i>Dotations financières</i>		
<i>Reprises financières</i>		
Total Financier		
Exceptionnel		
<i>Dotations exceptionnelles</i>		
<i>Reprises exceptionnelles</i>		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	- 46 504,00	- 549,00

Notes relatives aux postes du bilan**Dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
<i>Emprunts obligataires convertibles (1) (2)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (1) (2)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)</i>				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)</i>				
AUTRES DETTES	1 395 561,62	1 395 561,62		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	318 353,65	318 353,65		
<i>Dettes sur legs ou donations</i>				
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	238 026,11	238 026,11		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	255 914,19	255 914,19		
État et autres collectivités publiques	57 869,95	57 869,95		
<i>Impôt sur les sociétés</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	11 578,03	11 578,03		
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	46 291,92	46 291,92		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs (3)</i>				
<i>Autres dettes</i>	73 114,13	73 114,13		
<i>Produits constatés d'avance</i>	452 283,59	452 283,59		
Total	1 395 561,62	1 395 561,62		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice :-

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice :-

(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :-

Charges à payer

	Montant	Exercice N- 1	Variation Euros	Variation %
<i>Fournisseurs - Factures non parvenues</i>	131 519,39	1 122 937,09	- 991 417,70	- 88,29
<i>Charges à payer - Divers</i>	369 711,66	373 628,77	- 3 917,11	- 1,05
Total	501 231,05	1 496 565,86	- 995 334,81	- 66,51

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Charges constatées d'avance</i>	229 557,00			
486 - CHARGES PAYEES D'AVANCE	229 557,00	229 557,00		
Total	229 557,00			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
<i>Produits constatés d'avance</i>	452 283,59			
487 - PRODUITS CONSTATES D'AVAN	63 649,37	63 649,00		
487012 - PARTICIPATION VELODYSSÉE	170 062,23	170 062,00		
487013 - PARTICIPATION FLOVELO V92	2 291,97	2 291,00		
487021 - PART.DESTINATION ATLANTIQU	9 623,98	9 623,00		
487022 - PCA/EXPERIENCE COGNAC	149 805,23	149 805,00		
487024 - PCA / LA VELIDEALE	813,70	813,00		
487025 - PCA / LA SCANDIBERIQUE	56 037,11	56 037,00		
Total	452 283,59			

Notes relatives au compte de résultat**Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives****Subventions et Concours Publics**

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
<i>Concours publics</i>			147 292,16			147 292,16
<i>Subvention d'exploitation</i>		82 063,50	4 402 188,07		73 768,01	4 558 019,58
<i>Subvention d'investissement</i>		40 000,00				40 000,00
Total		122 063,50	4 549 480,23		73 768,01	4 745 311,74

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraires de certification des comptes : 15 160 €

Honoraires des autres services : 0 €

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
<i>Transfert de charges</i>	71 381,43			71 381,43

Notes relatives au compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Détail des produits exceptionnels**

	Montant brut
<i>Sur opérations de gestion</i>	7 122,46
<i>Sur opérations en capital</i>	64 657,73
<i>Reprises sur provisions, dépréciations, et transfert des charges</i>	
Total	71 780,19

Détail des charges exceptionnelles

	Montant brut
<i>Sur opérations de gestion</i>	- 3 496,49
<i>Sur opérations en capital</i>	
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	
Total	- 3 496,49

Notes relatives au compte de résultat

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	120 605,00	119 399,00
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	120 605,00	119 399,00
<i>Bénévolat</i>		
Total	120 605,00	119 399,00
EMPLOIS	- 120 605,00	- 119 399,00
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mise à disposition gratuite de biens et services</i>	- 93 905,00	- 93 899,00
<i>Prestations</i>	- 26 700,00	- 25 500,00
<i>Personnel bénévole</i>		
Total	- 120 605,00	- 119 399,00

Autres informations

Autres informations

Tableau des effectifs

	Exercice N
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	
<i>Cadres</i>	16,00
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	61,00
<i>Ouvriers</i>	
Total	77,00

Informations sur les dirigeants

Rémunération allouée aux dirigeants

Les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'organisme s'élèvent à 303 445 €.

EIRL Arnaud BROUARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Association

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES CHARENTES

21 rue d'Iéna – CS 82407

16024 ANGOULEME Cedex

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31/12/2024

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Royan, le 6 juin 2025.



EIRL Arnaud BROUARD
Commissaire aux Comptes